



Révélation "Panama papers" sur Royal Arrival Corp

La réaction de la Compagnie-conseil de Bouchouareb

Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3838 - Mardi 5 avril 2016 - Prix : 10 DA

La connexion est maintenue au même prix

Pas de baisse des tarifs Internet dans l'immédiat

Page 3

Crise pétrolière et urgence de consensus à Doha

Alger tente de convaincre Ryadh

Page 3

La crédibilité perdue de certains... sauf miracle

Par Mohamed Habili

Il y a encore peu la culpabilité de Chakib Khelil dans l'affaire médiatiquement connue sous le nom de Sonatrach 2 allait de soi pour nombre de personnes et de journaux. Tout ce monde donnait l'impression d'être animé à cet égard d'une conviction pour ainsi dire inébranlable, en apparence fondée sur des faits tangibles, et qui tous désigneraient un seul véritable coupable : l'ancien ministre de l'Energie. Pourtant, il suffisait dans ce cas aussi de s'en tenir à la bonne et vieille règle de la présomption d'innocence pour garder son autonomie de jugement, pour ne se laisser manipuler par personne, et d'abord par aucun des camps en présence âprement en lutte pour le pouvoir. Maintenant que Chakib Khelil est rentré, sans s'être inquiété d'aucune façon par la justice, n'est-ce pas qu'au lieu de jouer aux gens scandalisés, ils feraient mieux de livrer enfin à l'opinion ce sur quoi précisément étaient basées et leur conviction et leur indignation ? Ils n'en font rien pour la simple raison qu'ils ne détiennent, ni n'ont jamais détenu, le moindre document apportant la preuve de leurs accusations. Un journal, ou une personne, jalouse de son indépendance demande d'abord à voir avant de se lancer dans le procès de quelqu'un, ou d'un groupe ? Il faudrait en effet qu'elle puisse se défendre si la personne attaquée réagit en lui faisant un procès pour diffamation.

Suite en page 3

En réaction à la marche des contractuels Benghebrit adopte la fermeté face aux protestataires



Alors que la ministre de l'Education a bien su gérer la crise dans son secteur avec une année scolaire 2016 «normale», sans grève, voilà que le dossier des enseignants contractuels ou vacataires lui pose problème. Benghebrit ne leur laisse aucune chance d'être entendus, réaffirme l'impossibilité d'aller vers un recrutement direct et menace les grévistes.

Page 2

Naâma

Saisie de plus de 10 quintaux de kif traité à El-Biodh

Page 24

Spectacle caritatif au profit de l'association autisme Tlemcen

Meryem Benallel et Hamidou à l'affiche

Page 13

En réaction à la marche des contractuels

Benghebrit adopte la fermeté face aux protestataires

■ Alors que la ministre de l'Education a bien su gérer la crise dans son secteur avec une année scolaire 2016 «normale», sans grève, voilà que le dossier des enseignants contractuels ou vacataires lui pose problème. Benghebrit ne leur laisse aucune chance d'être entendus, réaffirme l'impossibilité d'aller vers un recrutement direct et menace les grévistes.

Par Louiza Ait Ramdane

Dans le bras de fer qui l'oppose aux enseignants contractuels et vacataires revendiquant leur intégration directe sans passer par le concours, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, est catégorique. Ils ne peuvent prétendre à ce recrutement sans passer par la voie d'un concours, et ce, conformément à la loi en vigueur. Ce qui a été négocié avec la Fonction publique, explique-t-elle, c'est la possibilité de valoriser leur expérience professionnelle qui jouera un rôle de bonification dans leur dossier de demande de recrutement. Elle justifie que la décision de valorisation de l'expérience professionnelle des enseignants contractuels par «bonification des points» est un «énorme effort» consenti par la Fonction publique, qualifiant cette décision d'«hybridation» entre les deux systèmes de recrutement de la Fonction publique.

Nouria Benghebrit explique qu'il existe deux modèles de recrutement : soit celui effectué par concours sur titre, soit sur la base d'un examen, «une procé-



dure normalisée», souligne-t-elle. Elle rappelle que tout recrutement opéré dans la Fonction publique est toujours soumis à un examen conformément à la loi. «Les recrutements sur concours dans l'enseignement représentent une phase de transition par rapport aux intégrations directes qui n'ont pas fait que du bien à la scolarité», explique-t-elle encore, soulignant que l'objectif fondamental c'est d'avoir des enseignants sortant des écoles normales supérieures. Elle souligne, à ce propos, que son ministère a déjà créé deux écoles de ce type et qu'une étude de prospective s'étalant jusqu'à 2030 va identifier, par cycle, par matière et par année, le nombre d'enseignants à recruter jusqu'à cet horizon. En 2016 et 2017, des annexes de ces écoles normales vont être créées. Tous ceux qui ont vocation à faire de l'enseignement passeront désormais par ces institutions, ajoute-t-elle.

En revanche, en réaction à la

détermination des protestataires, la ministre maintient sa position et menace d'«appliquer la loi avec vigueur» contre ces enseignants, les invitant à rejoindre leurs postes de travail pour la continuité de la scolarité. «Le 3^e trimestre est très court, et notre point d'ancrage essentiel dans la gestion est comment assurer la pérennité de la scolarité. Si celle-ci s'avère menacée nous prendrons les mesures que la réglementation nous permet de mettre en œuvre», prévient-elle, exprimant dans ce sens ses «regrets» quant aux tentatives de «récupération politique» par certaines parties de ce mouvement. «Le mouvement est encadré par l'Unpef et le Cnapest, ainsi que des députés de certaines formations politiques», précise-t-elle. Le recrutement externe par voie de concours «n'est qu'une exception au niveau de l'Education nationale», précise par ailleurs le ministère dans un communiqué diffusé hier, soulignant que le recrutement du contractuel

«n'obéit pas à des critères préalablement définis». «Une telle modalité de recrutement favorise celles et ceux qui ont accès à l'information d'un poste vacant à pouvoir sous contrat en temps voulu», poursuit la même source. Pour le déroulement du concours de l'année en cours, le ministère a assuré que toutes les dispositions «ont été prises à toutes les étapes de l'organisation dudit concours, de l'inscription à distance jusqu'à la proclamation des résultats définitifs, avec l'assurance de l'intégrité, la transparence et l'équité notamment grâce aux moyens technologiques». L'examen «obéit aux règles de rigueur, notamment celles de l'anonymat qui sera garanti», affirme la ministre.

Il est à signaler que les déclarations de la ministre sont jugées décevantes par les protestataires. Ces derniers, qui ont entamé leur marche de protestation «pacifique» le 27 mars à partir de Béjaïa, passant par Bouira, «pour revendiquer l'intégration

sans condition dans la Fonction publique et sans avoir à passer le concours national de recrutement, refusent de reprendre les pourparlers avec les représentants du ministère de l'Education nationale. Ils sont déterminés plus que jamais à aller jusqu'au bout de leur action.

Empêchés de marcher sur Alger, les contractuels entament une grève de la faim

Les enseignants contractuels et vacataires bloqués à la sortie de Boudouaou, dans la wilaya de Boumerdes, ont entamé hier une grève de la faim. Il y a un dispositif policier incroyable à Boudouaou, Réghaïa et Rouiba, il n'y a pas eu d'affrontements pour l'instant, indique le porte-parole du Conseil des lycées d'Alger (CLA). «On a décidé d'entamer une grève de la faim et de camper sur place jusqu'à ce que les autorités réagissent», ajoute Idir Achour. L. A. R.

Alors que les marcheurs sont stoppés à Boudouaou

Un rassemblement de solidarité organisé à Béjaïa

Alors qu'au niveau de Boudouaou les enseignants contractuels ont été empêchés par les forces de l'ordre de poursuivre leur marche sur Alger, à quelques kilomètres de la capitale, de nombreux travailleurs affiliés au Snapap et d'autres enseignants contractuels ont observé hier un rassemblement de soutien et de solidarité aux manifestants qui ont décidé d'ailleurs d'observer une grève de la faim après cet empêchement. «Les services de sécurité nous ont empêchés de poursuivre notre marche vers la capitale pour rencontrer la ministre de l'Education afin de lui exposer nos revendications», nous dira Nabil Guenfis, responsable à la fédération du Snapap du secteur de l'éducation de la wilaya de Béjaïa et un des marcheurs qui ont rejoint le rassemblement

tenu hier devant le siège de la direction de l'éducation. Au sujet de l'invitation au dialogue adressée avant-hier par la tutelle aux marcheurs, notre interlocuteur dira : «La revendication des marcheurs est claire et ils savent que la seule proposition de la tutelle est de prendre en considération les années d'expérience. Cela a déjà été annoncé par Madame la ministre». M. Guenfis dénonce également «les menaces et intimidations» de certains directeurs envers les enseignants contractuels ayant participé à la marche. Les manifestants ont réitéré hier la revendication relative à «l'intégration dans le secteur de l'éducation et dans des postes permanents sans passer par le concours de recrutement». Selon un enseignant contractuel qui a participé à cette action, «il n'est pas normal

qu'un diplômé qui vient de finir ses études prenne la place d'un enseignant qui cumule 10 à 15 ans d'expérience dans l'enseignement». «Nous exigeons des postes permanents sans passer par le concours et sans conditions», ajoute-t-il. Contacté, Aït Naïm Ouaret, un manifestant qui était sur les lieux dira la même chose : «Nous sommes empêchés de poursuivre la marche et observons une grève de la faim près du lycée de Boudouaou. Nous avons été invités hier par le Parlement à 17h et aujourd'hui par la ministre, mais nous avons décliné l'invitation car, dit-il, notre revendication porte sur notre intégration dans des postes permanents ni plus, ni moins».

H. Cherfa

Gardes communaux à Béjaïa L'application de l'accord signé avec la tutelle exigée

LES GARDES communaux de la wilaya de Béjaïa se sont rassemblés hier matin devant le siège de la wilaya. Ces derniers ont, une nouvelle fois, exigé l'application sur le terrain des engagements pris par le ministère de l'Intérieur lors d'une réunion avec les gardes communaux il y a près d'un an et rappellent leur combat qui dure depuis près de trois années pour faire avancer leurs revendications socioprofessionnelles. «Des engagements ont été pris et un PV avait été cosigné avec le ministère de tutelle il y a un an environ et rien n'a été mis en œuvre sur le terrain», dira l'un des gardes communaux qui participaient hier au rassemblement de protestation. Parmi les revendications de ces derniers, «l'augmentation des salaires, la couverture sociale par l'attribution de la carte Chiffa, le paiement des heures supplémentaires, les départs à la retraite, l'attribution de logements sociaux, la réintégration des agents radiés, etc...». H.C.

La connexion est maintenue au même prix

Pas de baisse des tarifs Internet dans l'immédiat

■ Bien que la ministre de la Poste, des Télécommunications et des Technologies de l'information et de la communication, Iman Houda Feraoun, ait annoncé récemment une baisse progressive des prix d'internet, ces derniers seront maintenus toujours à leurs tarifs habituels.

Par Yacine Djadel

C'est ce qu'a effectivement affirmé hier matin, le P-DG d'Algérie Télécom, Azouaou Mehmel, lors d'une conférence de presse tenue au forum économie d'«El Moudjahid». Ce dernier a insisté sur le point en rappelant clairement les efforts fournis par Algérie Télécom en matière de tarification de ses services, notamment pour ce qui est des prix de la connexion. «Le fait qu'il n'y a pas eu d'augmentation des prix d'internet annoncée par nos services cette année est déjà un exploit pour Algérie Télécom, car vu la conjoncture économique actuelle du pays, nous subissons les charges d'exploitation qui nous reviennent à des coûts assez considérables à gérer. Ceci dit, si la situation s'améliore nous y remédierons bien sûr», a souligné M. Azouaou. Pas de baisse donc pour les prix d'internet prévue pour 2016. Toutefois, une éventuelle augmentation est assurément à écarter, aussi, et ce, toujours d'après la même source. Pour plus d'explications sur les prix d'internet qui restent relativement chers, et ce, en dépit de l'extension et la généralisation de la fibre optique à travers le territoire national. Ce dernier informe que c'est dû à l'étendue de l'espace du réseau à couvrir, compte tenu du fait aussi des adaptations permanentes que doit faire l'entreprise pour son matériel vu la consommation massive liée à ce genre de modèle économique que sont les tics. Par ailleurs, le P-DG d'Algérie Télécom s'est exprimé, au passage, sur de nombreux thèmes concernant la situation actuelle de l'entreprise nationale liée aux développements des infrastructures du réseau. A ce sujet,



Ph. E. Soraya/J.A.

celui-ci avance que «comparé à notre ancien système des réseaux de manière générale, beaucoup de choses ont été faites mais cela reste insuffisant par rapport à la généralisation fulgurante des tics dans le monde. C'est pour cette raison que la politique d'Algérie Télécom s'inscrit dans la volonté de développement de ces nouvelles technologies d'information et de communication, et qui est en ce sens, incontestable pour la modernisation de toute société». Il ajoute aussi que le système de croissance de l'entreprise se porte bien actuellement. A cet effet, des projets sont annoncés par M. Azouaou qui concernent l'amélioration du nouveau système de Paiement KHLAS, mis en place récemment avec les services d'Algérie Poste, qui rappelle-t-on, est le moyen qui vient faciliter les choses pour les 3 millions de clients d'Algérie Télécom. Des mesures de réorganisation générale des prestations de services

sont également annoncées par le P-DG d'Algérie Télécom, à l'exemple du projet d'élaboration d'un centre de réclamation dans toutes les wilayas. Cette initiative sera concrétisée en collaboration avec les services de d'Ansej, affirme toujours M. Azouaou. Par souci d'améliorer ses qualités de services «Algérie Télécom projette également d'introduire dans 73 de ses agences commerciales, une nouvelle technique de gestion des files d'attente des clients et ce, en réduisant la norme d'exécution des opérations à 20 minutes maximum. A ce propos, même des techniciens seront formés pour plus d'accueil dans ce sens», a indiqué ce dernier.

Oran-Palma : une nouvelle liaison de câble sous-marin

Suite au dernier incident qui a vu le câble sous-marin reliant Annaba à Marseille sectionné par un bateau et causant, par là

même, une coupure générale d'internet à travers tout le pays, M. Azouaou a déclaré que non seulement les travaux ont été faits et sont toujours en cours mais aussi qu'une nouvelle liaison en matière de câble sous-marin est lancée par les services d'Algérie Télécom afin de renforcer nos capacités en ouverture de réseaux et sécuriser ce dernier dans tout le pays. Enfin, pour plus de modernité et d'adaptation à la conjoncture mondiale en matière de développement des tics, le P-DG d'Algérie Télécom s'est même prononcé sur des perspectives d'avenir auxquelles l'entreprise réfléchit, et qui paraissent, pour le moins utopiques pour l'instant, à l'image des maisons connectées. Des innovations ultramodernes, qui tentent, certes, mais avant tout qu'Algérie Télécom arrive déjà à améliorer les services existants en diminuant leur tarification, le citoyen n'en demande pas plus.

Y. D.

Crise pétrolière et urgence de consensus à Doha Alger tente de convaincre Ryadh

Aucune information n'a filtré sur le contenu du message envoyé par le président Bouteflika au souverain saoudien mais le contexte dans lequel intervient ce message donne quelques pistes, notamment avec la préparation du sommet de Doha en perspective d'améliorer les prix du brut après que Ryadh a laissé entendre qu'un gel de sa production était conditionné à un engagement similaire de l'Iran.

Le Serviteur des deux Lieux Saints de l'Islam, le roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud, a reçu hier à Ryadh, Tayeb Belaiz ministre d'Etat, conseiller spécial auprès du président de la République, qui lui a transmis un message du Président Bouteflika. C'est ce qui a été rapporté hier par l'APS. Aucune information n'a filtré sur le contenu du message envoyé par le Président Bouteflika au souverain saoudien mais le contexte dans lequel intervient ce message donne quelques pistes, notamment avec la préparation de sommet de Doha en perspective d'améliorer les prix du brut après que Riyadh a laissé entendre que ce n'est pas encore acquis. Selon l'APS, l'audience, qui a eu lieu au cabinet royal «Qasr

Assalam», s'est déroulée en présence du prince héritier, vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur saoudien, l'émir Mohamed Ben Nayef Ben Abdelaziz, du ministre d'Etat, membre du Conseil des ministres, Messaed Al-Aybane, du ministre de la Culture et de l'Information, Adel Tarifi et du ministre des Affaires étrangères, Adel al-Jubeir, du côté saoudien ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie à Ryadh, Ahmed Abdessadok.

Belaiz s'est entretenu dimanche soir à Ryadh avec le prince héritier, vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur saoudien l'émir Mohamed Ben Neyef Ben Abdelaziz.

Au début du mois de janvier, Alger avait reçu le ministre des Affaires étrangères saoudien Adel Ben Ahmed El Jabir, l'homme n'a pas été reçu par le Président Bouteflika, ce qui a laissé place à des soupçons sur des divergences avec les deux Etats, alors que le président de la République entretient de bonnes relations avec les responsables de l'Arabie saoudite et ceux des pays du Golfe en général. Reçu par le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra, les deux hommes n'ont à

aucun moment parlé d'existence de «nuage» entre les deux pays. Cependant, plusieurs observateurs affirment l'existence de divergences entre les deux pays, notamment à travers leurs positions exprimées publiquement sur la question de la baisse des cours pétroliers ainsi que sur la situation prévalant en Syrie, en Irak et au Yémen. Sur la question des prix du pétrole, l'Algérie plaide pour un consensus au niveau de l'Opep pour améliorer les prix du brut. Les deux pays sont membres de l'Opep et l'Arabie saoudite comme l'un des premiers grands exportateurs et bien que ses réserves financières ont été touchées par la crise, Ryadh ne veut pas baisser son quota. A la veille du sommet de Doha, l'Algérie participera à cette réunion qui regroupera à la fois les pays membres de l'Opep et ceux qui ne sont pas membres, dans l'espoir d'arriver à un accord pour l'amélioration des prix, tente de convaincre ses partenaires. A cet effet, on se demande si le président de la République a demandé dans son message au roi saoudien de coopérer sur cette question ? Cette hypothèse n'est pas écartée surtout que le message du Président Bouteflika au souve-

rain saoudien intervient après une forte baisse vendredi dernier des prix du pétrole dans le sillage des déclarations de l'Arabie saoudite laissant entendre qu'un gel de sa production était conditionné à un engagement similaire de l'Iran. Mohammed Ben Salmane, vice-prince héritier et numéro trois de l'Arabie saoudite, a prévenu dans un entretien à l'agence Bloomberg que le royaume, membre dominant de l'Opep, ne gèrerait le niveau de son offre que si les grands producteurs, en premier lieu l'Iran, font de même.

C'est la première fois que l'Arabie saoudite exprime de façon aussi claire son exigence de voir l'Iran, qui refuse de limiter sa production au moment où il revient sur le marché mondial, s'impliquer à ce point dans une stabilisation concertée de l'offre.

Pour sa part, le ministre iranien du Pétrole, Bijan Namdar Zanganeh, a déclaré dimanche que les exportations pétrolières de son pays dépassaient désormais les 2 millions de barils par jour (mbj) grâce à la levée des sanctions internationales en janvier.

Il est à savoir que ces derniers mois, les responsables iraniens ont répété leur volonté d'augmen-

LA QUESTION DU JOUR

La crédibilité perdue de certains... sauf miracle

suite de la page Une

Mais quand bien même cette éventualité serait exclue, il y a plus important encore à préserver : sa crédibilité. Le bien le plus précieux pour un média ou une personne publique, physique ou morale. Quand quelqu'un n'en a plus, il a tout perdu. Il ferait mieux alors de changer de métier. Louisa Hanoune a fait savoir, avant de se faire réélire triomphalement à la tête de son parti, qu'elle avait en sa possession des preuves établissant la culpabilité de Chaïb Khelil. C'était avant que ce dernier ne rentre au pays. Mais lorsqu'il était rentré, plus question chez elle de ces preuves irréfutables. Bien entendu, personne ne l'a cru à aucun moment, ni avant ni après le retour de l'ex-ministre. Le plus grave pour elle, c'est qu'elle a mangé son pain blanc, c'est que plus personne n'accordera le moindre crédit à ses paroles. Elle est, politiquement parlant, en sursis, pour ne pas dire d'ores et déjà un cadavre politique. On peut en dire autant des journaux enrôlés dans ce combat pour le moins douteux. A moins qu'une sorte de miracle se produise, sous forme de documents publiés prouvant l'implication de Chaïb Khelil. Désormais en effet, ce n'est que dans ce cas qu'ils pourront sauver la face, se voir en quelque sorte eux-mêmes réhabilités. Mais comme il y a peu de chance que les choses prennent cette tournure, leur crédibilité aura le plus grand mal à s'en remettre, si elle s'en remet jamais. A vrai dire, il y a une deuxième voie de salut susceptible de s'offrir à eux : c'est que Bouteflika retombe malade, et que sa succession revête à nouveau un caractère d'urgence. Mais dans l'hypothèse, bien plus probable, où ni preuves ne tombent du ciel, ni rechute de Bouteflika n'advienne, on voit mal comment ils pourront redresser leur situation, se rétablir sur leurs jambes, restaurer leur image de marque. Voilà à quoi l'on s'expose quand on ne s'en tient pas aux règles de la profession, ni d'ailleurs à celles du droit. On ne prend pas parti contre quelqu'un quand on a par devers soi rien contre lui. Cela semble pourtant simple. M. H.

ter leur offre et de récupérer leurs parts du marché pour atteindre leur niveau d'exportation d'avant 2012 qui était supérieur à 2,2 mbj. Sur le plan politique, l'Algérie reste l'un des rares pays à ne pas suivre les positions saoudiennes, notamment sur le nucléaire iranien, aux conflits syrien, irakien et yéménite. L'Algérie avait même émis des réserves sur la mise en place d'une armée commune pour intervenir dans les zones de turbulence comme c'était le cas avec les houtis au Yémen. L'Algérie avait aussi refusé de classer le Hezbollah comme organisation terroriste, qualifié comme tel par les pays regroupés dans le Conseil de coopération du Golfe.

Les relations entre l'Algérie et l'Arabie saoudite qui ont connu des remous à cause, notamment de divergences concernant la crise du pétrole et la situation de quelques pays arabes dont la Libye et la Syrie, pourraient connaître un nouveau départ.

Nacera Chennafi

Licences d'importation de véhicules

Les quotas attribués dans quelques jours

■ Plus de 80 demandes ont été déposées pour bénéficier des contingents quantitatifs à l'importation des véhicules fixé à 152 000 unités pour l'année 2016.

Par Imad Gh./

Les licences d'importation de véhicules fixant les quotas quantitatifs pour chaque concessionnaire, dont le délai d'octroi a expiré dimanche, seront attribuées dans quelques jours, ou au début de la semaine prochaine au plus tard, a indiqué hier à l'APS une source au ministère du Commerce.

«On aura trois à quatre jours de travail en plus. Les licences seront attribuées au plus tard début de la semaine prochaine», a précisé la même source alors que le délai réglementaire fixé à deux mois à partir de la date de clôture de l'opération du dépôt des dossiers (3 février 2016) a expiré le 3 avril. Selon le ministère du Commerce, ce retard s'explique par le fait que le Comité chargé des délivrances des licences d'importation avait entamé ses travaux par la répartition des quotas des contingents tarifaires agricoles originaires de l'UE, du ciment et du rond à béton, ce qui a nécessité beaucoup de temps.

Plus de 80 demandes ont été déposées durant l'opération de dépôt des dossiers pour bénéficier des contingents quantitatifs à l'importation des véhicules fixé à 152 000 unités pour l'année 2016.

Lors d'une rencontre hier avec des exportateurs, le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, a averti que la répartition des quotas dans le cadre de l'octroi des licences d'importation



Ph. DR

pour les véhicules ne prendra pas en considération les importations spéculatives ou destinées au transfert illicite de devises, pratiquées par certains concessionnaires.

L'échange traditionnel du concessionnaire, l'un des principaux critères pour la définition du quota à l'importation en plus de la situation fiscale du concessionnaire, sera considéré «indu»

dans le cas où l'importation est effectuée dans un but spéculatif ou de transfert illicite de devises, a indiqué le ministre.

«C'est un critère (l'échange traditionnel) universel. Mais si les échanges traditionnels importants d'un concessionnaire étaient effectués dans un but spéculatif ou de transfert illicite de devises je les considère comme des échanges indus», a

insisté le ministre. Les importations, poursuit-il, effectuées ces dernières années ne reflétaient pas les besoins réels du marché national. «Il y a eu des achats importants par rapport aux besoins, non pas parce que c'est le marché qui le réclamait, mais c'était pour des raisons de transfert de devises», a-t-il dit.

Une bonne partie des voitures importées n'est pas immatriculée

au cours de l'année de leur importation, ce qui renseigne sur le niveau important des unités importées pour être stockées. Une étude de l'Office national des statistiques (ONS) a relevé que, durant le premier semestre 2015, sur 190 694 véhicules neufs importés, seules 99 524 unités ont été immatriculées durant ce même semestre, soit 52,2%. I. Gh./APS

Stratégie du ministère en matière d'audiovisuel

«Fournir un son et une image de qualité»

La stratégie du ministère de la Communication s'articule sur une «veille technologique» devant permettre une modernisation des équipements et des infrastructures afin de fournir aux Algériens un son et une image de qualité. «Notre stratégie consiste à faire une veille technologique de manière à être constamment à jour pour moderniser les équipements et infrastructures radiophoniques et télévisuelles pour fournir, de façon constante, aux auditeurs et téléspectateurs algériens, un son et une image de qualité», a déclaré le ministre de la

Communication, en marge d'une visite dans les infrastructures de télédiffusion d'Algérie (TDA) situées dans la wilaya d'Alger.

M. Grine a indiqué également que la Radio algérienne «va étendre son champ de diffusion pour couvrir plusieurs pays limitrophes». «A l'horizon 2017, la Radio algérienne va couvrir 10 pays du voisinage dont ceux du Sahel», a affirmé le ministre, ajoutant que la stratégie du ministère consiste à «renforcer les moyens de la Radio algérienne pour qu'elle puisse appuyer la voie puissante de la diplomatie algérienne».

«Nous œuvrons à ce que nous puissions exporter, par les ondes, les modèles culturels, économiques, et surtout sociaux de l'Algérie vers l'extérieur. Que nous ne soyons pas en position de récepteur, mais que nous soyons en position d'exportateur de notre culture», a insisté le ministre, soulignant que «nous avons beaucoup de choses à faire valoir».

Interrogé sur la télévision numérique, le ministre a indiqué que l'objectif d'une télévision numérique à 100% sera atteint à fin 2017, précisant que ce projet est actuellement à 85%. Y.B./APS

CNAS

Prolongation du délai d'affiliation volontaire

LE DÉLAI d'affiliation volontaire à la Caisse nationale d'assurances sociales (Cnas) a été prolongé à travers l'ensemble du pays, a affirmé hier à Illizi le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi.

«La décision de prolongation du délai d'affiliation volontaire à la Cnas à travers l'ensemble du pays, initialement arrêté au 31 mars 2016, a été prise, au regard des demandes répétées de travailleurs, en accord avec le ministère des Finances et avec l'approbation du Premier ministre», a indiqué M. El-Ghazi à l'APS, en marge de sa visite de travail dans la wilaya d'Illizi. Cette mesure de prolongation, qui va dans l'intérêt des travailleurs et des Caisses de sécurité sociale, se poursuivra jusqu'à satisfaction de l'ensemble des demandes, a-t-il ajouté. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale poursuit sa visite de travail dans la wilaya d'Illizi par l'inspection d'une série de structures relevant de son secteur. L. O.

Déplacement de l'échangeur de Sidi-Aïch vers Ouzellaguen

Le maire de Tinebdar interpelle la classe politique et la société civile

M. Braham Bennadji revient à la charge concernant l'échangeur qui devait initialement être réalisé à Sidi-Aïch avant sa délocalisation à Ouzellaguen. C'est l'intervention à la télévision du wali de Béjaïa et du directeur des travaux publics dans une émission diffusée samedi dernier par Dzaïr News, qui l'a fait grincer les dents. «Lors de cette émission, les deux intervenants ont bien annoncé et affirmé à l'opinion publique que le premier tronçon Bouira-Ouzellaguen sera opérationnel à partir de la fin août de l'année en cours comme prévu». Le premier responsable de la wilaya l'avait,

rappelle-t-on, annoncé il y a un peu plus d'un mois. Il a d'ailleurs retenu la date symbolique du 20 août pour son inauguration. Dans une déclaration qui nous a été transmise avant-hier, il est souligné que «depuis janvier 2015, date de la décision de déplacer l'échangeur programmé pour la région de Sidi-Aïch vers Ouzellaguen, le maire de Tinebdar n'a cessé d'interpeller les différentes autorités sur ce changement non justifié qui privera plus de 100 000 habitants de la pénétrante, tant attendue, de Béjaïa». Et d'ajouter : «Malheureusement, les autorités se murent, à ce jour, dans un mutisme total sur cette affaire».

«Paradoxalement, l'échangeur porte toujours le nom de Sidi-Aïch sur plan, et on se demande alors si les deux intervenants, en l'occurrence, le wali et le directeur des travaux publics, viennent de cautionner officiellement ce changement qui est synonyme d'injustice et de privation ou ignorent-ils les limites géographiques de la région de Sidi-Aïch ?», s'interroge le président de l'APC de Tinebdar qui fait de cet échangeur son cheval de bataille. Pour lui, «il est certain que la région de Sidi-Aïch est bel et bien exclue». Et de préciser qu'il «n'est pas contre» la mise en place d'un autre échangeur pour Ouzellaguen, et pour

la multiplication des échangeurs pour toutes les régions qui le nécessitent. M. Bennadji interpelle, une fois de plus, les pouvoirs publics sur cette affaire afin de «rectifier cette injustice, faute de quoi chacun assumera les conséquences qui en découleront». Il interpelle également l'ensemble de la classe politique et de la société civile notamment, les élus locaux et nationaux de la région de Sidi-Aïch, sur «ce changement soudain et injuste», car, fait-il observer, «le statut de spectateur amènera la population à prendre seule ses devants face à l'histoire».

Hocine Cherfa

Exportation de dattes

Hausse des parts de marché de l'Algérie dans le monde

■ Les parts de marché algériennes d'exportation de dattes ont légèrement augmenté entre 2010 et 2014, plaçant le pays comme 8^e exportateur mondial, relève une étude de l'Agence nationale de promotion des exportations (Algex) sur les échanges mondiaux de dattes.

Par Dalila B.

Les parts de marché de l'Algérie dans le monde sont passées de 3,3% en 2010 à 5% en 2014 pour ce produit qui représente un milliard de dollars d'échanges commerciaux mondiaux, selon l'étude de prospection d'Algex dont l'APS a obtenu une copie. En valeur et en quantité, les ventes nationales vers l'étranger ont augmenté de 22,5 millions de dollars (16 000 tonnes) en 2010 à 39 millions de dollars (26 000 tonnes) en 2014, dont environ 93% de Deglet nour, 6% d'autres dattes fraîches et 0,2% de dattes sèches. Classée pourtant parmi les principaux producteurs mondiaux de dattes avec une moyenne annuelle de 9 millions de quintaux, toutes variétés confondues, l'Algérie n'exporte que près de 3% de sa production. Dans ce classement mondial, la Tunisie détient une part de 22% du marché mondial, le Pakistan (11%), l'Arabie saoudite (9%), les Emirats arabes unis (7,9%), l'Irak (7,9%) et l'Irak (7,5%). Ainsi, le diagnostic des exportations de la datte algérienne fait ressortir que

le principal marché traditionnel de l'Algérie, à savoir la France, est en déclin dans les importations mondiales de dattes mais son prix unitaire à l'import demeure attrayant (2 600 dollars/t).

La prospection du marché mondial montre que certains pays (dont notamment la Malaisie, l'Indonésie, l'Espagne, l'Allemagne et le Canada) semblent porter plus d'intérêt aux importations de dattes à un prix unitaire attrayant. Les prix bas à l'export de la datte algérienne, comparativement au prix du produit provenant d'autres pays reflètent une disparité des coûts mais surtout une perte sèche induite par l'absence de label de certification. En effet, sans ce label la marge bénéficiaire de l'exportateur se réduit puisque l'exportation passe par des importateurs notamment d'Europe qui achètent à bas prix pour réexporter, après certification, à un prix plus élevé. L'analyse des prix moyens des principaux pays exportateurs relève que la tonne de dattes algériennes est vendue à 1 157 dollars contre une moyenne de



Ph. > D. R.

2 500 dollars la tonne pour la datte tunisienne, de 3 010 dollars/t pour la datte française, de 4 262 dollars/t pour la datte allemande et de 6 773 dollars/t pour la datte américaine. Par ailleurs,

l'étude relève une diversification en termes de marchés qui étaient, il y a quelques années, limités à la France à plus de 90%. Il y a désormais une ouverture orientée notamment vers

d'autres pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et d'Asie. S'élevant à près de 150 opérateurs dont un seul exportateur public «Sudaco», le nombre d'exportateurs de dattes est le plus prépondérant de tous les secteurs d'activité. En 2015, les exportations algériennes de dattes ont baissé de 11% par rapport à 2014 à 34 millions de dollars. A l'échelle mondiale les 20 principaux pays importateurs sont : l'Inde (un marché de volume et non pas de valeur), le Maroc, la France, la Malaisie, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Indonésie, le Canada, la Jordanie, l'Italie, l'Espagne, la Russie, les Pays-Bas, la Turquie, le Yémen, la Suisse, le Koweït, l'Australie et le Liban.

D. B./APS

Environ 200 participants attendus

Journées de la Suède en Algérie

Quelque 200 participants sont attendus pour les journées de la Suède en Algérie prévues aujourd'hui et demain et placées sous le thème «Innovation et entrepreneuriat», a indiqué dimanche l'ambassadeur de Suède à Alger, M^{me} Karin Wall. Considérée comme «le plus important événement économique organisé par la Suède en Algérie», cette rencontre verra notamment la participation du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, et de la ministre suédoise du Développement stratégique et de la

Coopération nordique, Kristina Persson, a déclaré M^{me} Wall lors d'un point de presse. Il s'agit, outre ces deux ministres, de décideurs, opérateurs économiques et experts des deux pays, a précisé la diplomate, ajoutant que cette rencontre se veut être un espace «d'échange d'idées sur les défis économiques auxquels fait face l'Algérie». Lors de la première journée de la rencontre, deux thématiques seront abordées à savoir «l'innovation pour des solutions durables» et «comment créer un climat favorable à l'entrepreneuriat». Quant à la

deuxième et dernière journées, trois ateliers de travail ont été programmés et dont les thèmes portent sur «l'innovation au service des soins», «penser l'industrie différemment : un bond pour la productivité de l'avenir» et «atouts de la connectivité pour la sécurité routière». Une quinzaine de compagnies suédoises présenteront leurs équipements et solutions dans des créneaux liés, entre autres, à la télé-assistance médicale, la radiologie, l'efficacité énergétique, la logistique industrielle et la sécurité routière.

Said D.

Béjaïa

Cap sur l'amélioration des productions agricoles

L'amélioration des productions agricoles a été au cœur d'une foire agricole et d'un forum ouverts dimanche à Béjaïa en présence d'une pléiade d'organismes et d'experts. Les participants ont focalisé autant sur

les contraintes que les solutions à développer de sorte à soutenir la dynamique dont elle a fait montre ces dernières années «grâce à l'accroissement de l'investissement et l'amélioration de l'environnement global du sec-

teur», a estimé le directeur des services agricoles, Laib Makhlof. L'état de quelques filières en disent assez long sur le potentiel local, à l'instar de l'oléiculture qui semble avoir le vent en poupe, en alignant deux

années de suite une performance rare, notamment en 2015, siège d'une jauge de plus de 21 millions de litres. Le cas vaut aussi pour le lait, dont la production va crescendo, s'établissant en 2015 à près de 49 millions de

litres et la promesse d'atteindre 80 millions de litres à l'échéance 2018, avec une possibilité de couvrir quelque 75% de la demande locale. Et le cas vaut en fait, selon les statistiques affichées, pour une multitude d'autres spécialités, à l'instar de l'arboriculture, de la céréaliculture, ou des viandes blanches. Pour ce faire, les participants ont insisté sur l'amélioration de l'organisation professionnelle des agriculteurs, notamment l'incitation au développement des coopératives agricoles, d'une part, et d'autre part, le renforcement de la formation professionnelle, qu'il s'agisse d'acquisition de connaissances ou de vulgarisations. L'une et l'autre étant perçues comme une priorité à faire valoir au sein d'une vision globale, fondée à la fois sur l'investissement et l'amélioration de l'environnement général.

Slim O.

Après des chiffres encourageants sur l'emploi américain

L'euro stable face au dollar

L'euro était stable hier face au dollar après la publication de chiffres encourageants sur l'emploi et la santé de l'économie américaine. L'euro valait 1,1393 dollar, comme vendredi. La monnaie unique européenne baissait face à la devise nippone, à 126,94 yens contre 127,18 yens vendredi soir. Le dollar aussi baissait face à la devise japonaise, à 111,43 yens contre 111,63 yens vendredi. La monnaie unique européenne voyait sa hausse de la semaine dernière stoppée par la publication vendredi des chiffres mensuels sur l'emploi aux Etats-Unis meilleurs que prévu, ainsi que par l'annonce de la première

expansion de l'activité manufacturière américaine depuis août, rapportée par l'indice ISM. Selon les analystes, ces chiffres sont suffisants pour faire diminuer la probabilité d'une récession aux Etats-Unis et pour montrer que l'économie américaine continue de résister face à une croissance mondiale affaiblie. Cependant, certains analystes estimaient que la stabilisation du dollar risquait d'être de courte durée car les cambistes chercheraient rapidement à engranger quelques bénéfices en revendant le dollar. Même si l'économie américaine a créé 215 000 emplois en mars, que le taux de la population active a progres-

se et que les salaires horaires ont monté plus que prévu, la Fed continue d'ignorer ces solides statistiques économiques américaines pour se concentrer sur des risques élevés à l'international, selon les analystes. La livre britannique baissait face à la monnaie unique européenne, à 80,15 pence pour un euro. La livre baissait aussi face au dollar à 1,4214 dollar pour une livre. La devise suisse baissait face à l'euro, à 1,0925 franc pour un euro, comme face au dollar, à 0,9589 franc pour un dollar. La monnaie chinoise valait 6,4818 yuans pour un dollar comme vendredi.

Halim N.

Des sites très attrayants

Nécessité de faire de Saïda une destination touristique

■ Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul a insisté, dimanche à Saïda, sur la nécessité de faire des sites attrayants de cette wilaya une destination touristique.

Par Ihsane D./APS

Lors d'une visite d'inspection, le ministre a souligné que cette wilaya recèle quatre sites attrayants d'expansion touristique dont des sites : thermaux, forestiers, urbains et montagneux, en plus de sa position stratégique reliant le Nord au Sud lui conférant d'être une destination privilégiée des touristes et un pôle touristique d'excellence.

Après avoir suivi un exposé sur la zone d'expansion touristique de l'ancienne forêt de Saïda, M. Ghoul a mis l'accent sur la reconversion de ce site en espace touristique, sportif et culturel en le dotant d'aires et de structures de services favorisant le repos et la détente.

Deux autres exposés ont été présentés au ministre sur les enjeux d'aménagement territorial de la wilaya et sur la ZET de la forêt de Sid Ahmed Ez-Zeggai (commune de Saïda).

En inspectant les travaux de réhabilitation et de modernisation de l'hôtel «El Foursane» au chef-lieu de wilaya relevant du secteur public, il a appelé à s'intéresser à l'aspect extérieur de cette infrastructure, dont la réhabilitation a été dotée d'une enveloppe de plus de 550 millions DA pour un délai de 12 mois fixé aux travaux lancés le premier semestre de l'année 2015. Cet établissement touristique dispose de 62 chambres, 136 lits, un restaurant, une cafétéria, une salle de conférences et une piscine.

Le ministre a insisté sur la formation du personnel de cet établissement, soulignant que le secteur nécessite des ressources humaines capables de faire du tourisme



attrayant. Par ailleurs, Amar Ghoul a déclaré que son département œuvre à la programmation de la réalisation de 500 000 lits à l'échelle nationale. Dans ce cadre, il a mentionné qu'un programme ministériel vise d'atteindre une capacité d'accueil de 18 millions de touristes par an de l'intérieur du pays et de l'étranger.

En outre, le ministre a donné des instructions engageant toutes les structures touristiques à réserver des espaces pour l'exposition et la vente des produits artisanaux, expliquant que son ministère tend à la promotion de l'artisanat par l'exposition et à son exportation.

A la maison de l'artisanat de «Riad» au chef-lieu de wilaya, il s'est enquis des ateliers de pâtisserie, de broderie, de sculpture sur gypse, insistant sur le retour à la sellerie considérée par le ministère comme priorité qui bénéficiera du soutien en vue de sa préservation de la disparition.

A la station thermale de Hammam Rabi, il a reçu des explications sur le projet de réhabilitation et de modernisation de cette structure, qui fait l'objet d'une étude et a inspecté un bloc médical disposant de moyens de rééducation fonctionnelle.

I. D./APS

Annaba 6 000 logements sociaux seront distribués au cours de 2016

UN TOTAL de 6 000 logements publics locatifs (LPL) sera distribué dans la wilaya d'Annaba, dans le cadre du programme 2016 d'attribution de logements qui sera mis en exécution à partir de ce mois, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Les opérations d'attribution de logement concernent, outre le chef-lieu de la wilaya, les communes de Séraïdi, de Chetaïbi, d'Aïn El Berda, d'El Hadjar, et de Sidi Amar, a précisé la même source soulignant que les logements se situent dans les nouvelles extensions urbaines, à l'image de Kalitoussa, Besbassa dans la commune de Berrahal à côté du pôle intégré de la nouvelle ville Draâ Errich. En préparation à cette grande opération de distribution de logements, pas moins de 15 161 enquêtes sociales ont ciblé les demandeurs de logements de type sociaux locatifs, a-t-on encore ajouté, soulignant que la procédure vise à assurer «une totale transparence» de l'opération. Dans la wilaya d'Annaba 12 317 unités de différents segments sont actuellement en cours de réalisation dans les sites de Kalitoussa, de Besbassa, d'Aïn Djebara, et de Draâ Errich dont 6.817 unités LPL. Dans le cadre de la réalisation du pôle intégré de Draâ Errich, la wilaya a bénéficié d'un programme imposant de 50 000 logements. Actuellement 25 % de ce programme sont en «cours de réalisation», a-t-on conclu. L. M.

Wilaya de Tizi-Ouzou

Le secteur de la pêche «évolue positivement»

Le secteur de la pêche «évolue positivement» dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a estimé dimanche le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi.

Procédant à la pose de la première pierre du projet de la halle à marée au niveau du port de Tizgirt, à 45 km au nord de Tizi Ouzou, le ministre a indiqué que cette «évolution positive s'exprime par les différents investissements réalisés ou en cours de réalisation dans le secteur de la pêche et notamment, de l'aquaculture».

Le directeur de wilaya de la pêche, de l'aquaculture et des ressources halieutiques, Belaid Abdelhafidh, a indiqué que cinq projets de fermes aquacoles de

conchyliculture et de pisciculture (production d'huîtres, moules et daurades) sont en cours de lancement au niveau du port de Tizgirt.

La première ferme aquacole en Algérie a été réalisée à Azeffoune (60 km au nord de Tizi Ouzou). Elle est spécialisée dans la production du loup et de la daurade royale pour une production annuelle de 1 200 tonnes de poissons et de 10 millions d'alevins. Cette ferme est entrée en phase de commercialisation en 2009, a-t-il rappelé.

Durant sa visite dans la wilaya de Tizi Ouzou, M. Ferroukhi a inauguré la pépinière de l'Entreprise régionale de génie rural (ERGR) et un guichet unique de

sécurité sociale-agriculture au niveau de la caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA).

Le ministre a également distribué cinq modules d'ovins au profit d'éleveurs de la localité de Fréha, avant de visiter le périmètre irrigué de Djebba et certaines exploitations et unités de production (laiterie, fromagerie, montage de tracteurs, élevage cynicole).

M. Ferroukhi qui a rencontré des agriculteurs a souligné que son département a donné des orientations pour la redynamisation du système des coopératives qui sont une forme de collaboration et de mutualisation des moyens des agriculteurs.

Le ministre a précisé que «quelle que soit la forme collective (coopérative, entreprise, association, groupement d'intérêt...) que les agriculteurs ou les éleveurs souhaitent adopter, nous allons les accompagner.»

S'agissant de la subvention par l'Etat des fourrages, il a indiqué en direction d'un membre de la coopérative polyvalente de Tizi Ouzou, que «les coopératives agréées peuvent en bénéficier au profit des agriculteurs qu'elles représentent».

Ghani Y.

Biskra

Les deux barrages font le plein suite aux récentes pluies

Les volumes d'eau emmagasinés dans les barrages Fontaine des gazelles et Fom El Ghorza de la wilaya de Biskra ont atteint, respectivement, 6 et 4 millions m³ à la suite des récentes précipitations, a indiqué dimanche le directeur des ressources en eau, Belaïd Mizerguet.

Le barrage Fontaine des gazelles accueille désormais 25 millions m³ et son volume pourra «passer à 30 millions m³» avec les écoulements des oueds qui déversent dans cette infrastructure hydrique, a estimé le même responsable

qui a noté que le barrage Fom El Ghorza stocke actuellement 10 millions m³.

D'une capacité théorique de 55 millions m³, «Fontaine des gazelles» irrigue les terres agricoles de la région de Loutaya, notamment les périmètres agricoles concédés aux jeunes, a déclaré M. Mizerguet.

L'ouvrage de Fom El Ghorza qui peut stocker jusqu'à 28 millions m³ irrigue les périmètres agricoles des Ziban orientaux, notamment les oasis de Sérïana et Sidi Okba, a-t-on noté.

53 millions m³ d'eaux supplémentaires aux barrages de Mostaganem

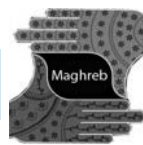
Les barrages de la wilaya de Mostaganem comptent 53 millions de mètres cubes d'eaux supplémentaires, à la faveur des précipitations enregistrées au mois de mars, a-t-on appris dimanche du directeur de l'hydraulique, Moussa Lebga.

Le barrage de Kramis (commune de Achaacha) a recueilli 8 millions m³, celui

de Kerada de Sidi Ali (14 millions m³) et le barrage de Chellif dans la commune de Sour (31 millions m³). La quantité globale des eaux stockées dans les barrages de la wilaya a atteint actuellement 94 millions m³, ce qui représente un taux de remplissage de 60 pour cent, souligne-t-on.

Le barrage de Kramis dispose actuellement de 19 millions m³ et celui de Kerada (25 millions m³). Le barrage de Chellif emmagasine 50 millions m³, soit un taux de remplissage de 100 pc, selon le même responsable.

Rachid F.



Face au désengagement de l'occupant marocain

Sahara occidental, l'un des pays les plus minés dans le monde

■ Avec plus de 9 millions de mines antipersonnel disséminées à travers ses territoires, le Sahara occidental est classé parmi les dix pays les plus minés dans le monde, avec tout ce que représentent ces engins de la mort pour le peuple sahraoui depuis plusieurs décennies mais aussi pour l'environnement.

Par Mondji T./APS

Selon les experts et les observateurs, quelque 7,5 à 9 millions de mines sont implantées au Sahara occidental notamment le long du «mur de la honte» et à la frontière mauritanienne, outre un nombre important de ces mines dont la cartographie a été occultée.

L'occupant marocain a miné toutes les zones fréquentées par les Sahraouis.

Selon les Nations unies, une superficie de 100 000 km² des territoires sahraouis a été affectée par les mines et les munitions non explosées. Le Maroc a posé des mines anti-véhicules à l'intérieur et autour du mur, outre les digues minées érigées à l'intérieur des territoires occupés par les forces marocaines allant de Boujdour sous forme de croisissant jusqu'à Smara et la frontière entre le Maroc et le Sahara occidental, selon les experts militaires. Les zones les plus minées sont notamment les régions pastorales et les villages comme Oumdrika, Ousserd, Tires, Guelta, Kayez, Seguia El-hamra et Akouililet.

Nombre de victimes inconnu et désengagement du Maroc

Ces mines continuent de faire des victimes dans les territoires

sahraouis en l'absence de législation nationale en matière de lutte contre les mines dans ce pays. En février dernier, cinq jeunes ont été blessés devant une station d'essence à El-Ayoum suite à l'explosion d'une mine.

Le Front Polisario avait détruit 3 181 mines en 2007.

Par ailleurs, une organisation britannique avait mené une action de sensibilisation aux dangers des mines antipersonnel au profit des populations locales, notamment les nomades. Grâce à ces actions, une superficie de 49 765 987 m² a été déminée dans les territoires sahraouis jusqu'à 2008.

Les années 2015 et 2016 ont été marquées par le déminage de 8 000 km de routes et la des-



Ph : DR

truction de milliers d'engins explosifs et des centaines de bombes à fragmentation et d'autres types de mines.

Plusieurs organisations onusiennes et des droits de l'Homme ont appelé à maintes occasions à la nécessité d'accorder davantage d'intérêt à «cette catastrophe environnementale».

Le Maroc refuse toujours de signer la convention internationale d'interdiction des mines antipersonnel, prolongeant ainsi la tragédie humaine dans les ter-

ritoires sahraouis, alors que le Front Polisario a signé la convention de Genève en 2005.

Mise en garde contre le danger persistant des mines antipersonnel

Le président de l'Association sahraouie des victimes des mines antipersonnel, Aziz Haidar, avait mis en garde contre le danger des mines antipersonnel et des bombes à fragmentation au Sahara occidental posées par le Maroc le long du mur de séparation et qui ont été emportées par les crues.

M. Haidar avait indiqué que «plus de 1 600 victimes de ces mines ont été enregistrées jusqu'à présent», ajoutant que son association avait reçu «les dossiers de 400 autres victimes dans les territoires occupés en raison notamment des pluies qui emportent les mines antipersonnel vers des zones censées être sécurisées». Il a en outre rappelé les efforts de l'Algérie pour aider les Sahraouis à déminer les territoires libérés.

Selon des rapports, le Sahara

occidental est classé parmi les 10 pays les plus minés au monde du fait des opérations militaires menées par le Maroc.

M. T./APS

Plus de 9 millions de mines implantées au Sahara occidental

Le Sahara occidental est l'un des pays les plus minés dans le monde. Plus de 9 millions de mines sont disséminées à travers de larges parties de ce territoire, ce qui constitue un vrai danger pour le peuple sahraoui qui lutte pour son indépendance et son droit à l'autodétermination.

Voici les types de mines posés au Sahara occidental :

- VS.50-20220 (Italie) - PMD-6M 490 (Russie) - FMP-1 14 (Yougoslavie)
- VS-33 130 (Italie) - PMD 43 6 (Russie) - M-35 32 (Belgique) - M 96627 (Portugal)
- POMZ-2M20 (Russie) - FMP-1 14 (France) - NEGRO (13) (Israël)
- MK-1 11 (GB) - PMN 6 (Russie) - K-1.14 (Allemagne).

M. T.

Célébration de la fête des travailleurs en Algérie

Sous le slogan de la solidarité avec le peuple sahraoui

La célébration de la fête des travailleurs en Algérie, le 1^{er} mai prochain, sera organisée cette année sous le slogan de la solidarité avec le peuple sahraoui, a indiqué, dimanche à Alger, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd.

«Un seul mot et un seul slogan marquera la célébration de la fête des travailleurs cette année : solidarité avec le peuple sahraoui qui lutte pour sa liberté et son indépendance», a déclaré Sidi Saïd lors d'une réunion de la direction de l'UGTA, consacrée à la préparation de cet événement, en présence du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs sahraouis, Mohamed Cheikh Lahbib, et de l'ambassadeur sahraoui en Algérie, Bucharaya Hamudi Sidina.

M. Sidi Saïd a relevé que cette solidarité avec le peuple sahraoui, placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «exprimera, avec

conviction et profondeur, l'attachement séculaire et révolutionnaire de l'Algérie aux causes justes dans le monde», ajoutant que des actions de solidarité pour la même cause auront lieu dans les 48 wilayas du pays ainsi qu'au niveau des entreprises.

M. Sidi Saïd a relevé, à cette occasion, que «des organisations syndicales africaines, arabes et européennes ont confirmé leur participation à cette action qui prend une dimension internationale».

Il a précisé que la célébration officielle de la fête des travailleurs aura lieu cette année dans la wilaya d'Oran, ajoutant qu'une caravane transportant des denrées alimentaires et des médicaments se dirigera vers les camps de réfugiés pour apporter aide et assistance aux populations sahraouies.

Il a déclaré également qu'une lettre mettant en avant la légitimité de la revendication de l'autodétermination du peuple sahraoui sera adressée par l'UGTA à l'OUSA

(Organisation de l'unité syndicale africaine), avant le 10 avril 2016, au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, qui présentera au Conseil de sécurité un rapport sur la situation au Sahara occidental.

Pour sa part, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie a appelé la communauté internationale à «faire pression sur le Maroc pour imposer la légalité internationale à travers un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui».

Il a plaidé, à cet effet, pour que les déclarations de Ban Ki-moon, lors de sa dernière tournée dans la région, soient accompagnées de «mesures concrètes».

De son côté, M. Lahbib, tout en saluant l'initiative courageuse de l'UGTA, a dénoncé les «manœuvres marocaines visant à empêcher tout processus devant mener au référendum d'autodétermination du peuple sahraoui».

Safy T.

Libye/Gouvernement d'union nationale La compagnie nationale de pétrole (NOC) affiche son soutien

LA COMPAGNIE nationale libyenne de pétrole (NOC) a annoncé son soutien au gouvernement d'union nationale en Libye, dirigé par Fayez al-Sarraj. «Nous travaillons avec le Premier ministre (Fayez) al-Sarraj et le Conseil présidentiel pour dépasser nos divisions», a indiqué Mustafa Sanalla, P-DG de la NOC, dans un communiqué sur le site officiel de la compagnie. «Nous avons maintenant un cadre légal international pour travailler», a dit M. Sanalla en référence au soutien de la communauté internationale au gouvernement Sarraj. La NOC, entreprise publique qui gère le secteur pétrolier et gazier en Libye, a toujours bénéficié de la reconnaissance de la communauté internationale même si elle dépendait des autorités non reconnues contrôlant la capitale Tripoli depuis l'été 2014. Faïez Sarraj et les autres membres de son gouvernement sont arrivés la semaine passée dans la capitale libyenne par bateau depuis Tunis. Il a réussi à rallier des soutiens, dont celui de milices, et tente d'installer son pouvoir à Tripoli. Avant la NOC, il a reçu le soutien des gardes des principales installations pétrolières du pays. La Libye dispose des réserves pétrolières les plus importantes d'Afrique, estimées à 48 milliards de barils. Sa production était estimée à 1,6 million b/j en 2011 mais a chuté d'un tiers depuis en raison de l'anarchie.

R. M.

Scandale des paradis fiscaux

Les paradis fiscaux largement utilisés par des leaders mondiaux

■ Une enquête planétaire réalisée par une centaine de journaux sur 11,5 millions de documents a révélé des avoirs dans les paradis fiscaux de 140 responsables politiques ou personnalités de premier plan, notamment dans l'entourage de Vladimir Poutine mais aussi dans le monde du sport.

Par Ali O.

Des sociétés liées à la famille du président chinois Xi Jinping, qui affiche volontiers sa détermination à combattre la corruption, apparaissent également dans les documents révélés dimanche, tout comme le président ukrainien Petro Porochenko. Ces documents, regroupés sous la dénomination «Panama papers» proviennent du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca, qui a estimé auprès de l'AFP dimanche que leur publication était un «crime» et une «attaque» contre le Panama.

Le gouvernement du Panama a lui assuré dimanche qu'il «coopérera vigoureusement» avec la justice en cas d'ouverture d'une procédure judiciaire. La manière dont les documents ont filtré n'est pas connue. Ils ont d'abord été obtenus par le quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung*. Le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) a ensuite réparti le travail d'exploitation, qui a duré environ un an, entre les publications membres. L'ICIJ précise sur son site internet que 370 journalistes de plus de 70 pays y ont participé.

Plus de 214 000 entités offshore sont impliquées dans les opérations financières dans plus de 200 pays et territoires à travers le monde, selon le consor-



Ph. > D. R.

notamment à Barcelone, au Real Madrid ou encore au Manchester United. Parmi eux le multiple ballon d'or Lionel Messi.

Avec son père, ce dernier serait propriétaire d'une compagnie au Panama, dont la mention apparaît pour la première fois dans les documents de Mossack Fonseca le 13 juin 2013, le lendemain de leur mise en examen pour fraude fiscale en Espagne, toujours selon l'ICIJ.

Michel Platini aurait lui eu recours aux services du même cabinet d'avocats en 2007, l'année où il été désigné président de l'UEFA, pour administrer une société au Panama. Dans un communiqué à l'AFP, il a renvoyé vers «l'administration fiscale suisse, pays dont il est résident fiscal depuis 2007».

Outre le football, d'autres sports comme le hockey et le golf sont également concernés, ajoute l'ICIJ.

Les révélations, qui couvrent une période de près de 40 ans allant de 1977 à 2005, mentionnent encore des affaires réalisées dans les paradis fiscaux par le père aujourd'hui décédé de l'actuel Premier ministre britannique David Cameron, ou par des fonctionnaires proches d'Hugo Chavez, l'ancien président vénézuélien, mort en 2013.

Elles rappellent celles de WikiLeaks, site spécialisé dans la diffusion de documents secrets créé en 2006.

«La plus grande fuite de l'histoire du journalisme vient de voir le jour et elle concerne la corruption», a commenté de son côté Edward Snowden, principal lanceur d'alerte sur les activités du renseignement américain.

A. O.

tium. Parmi les personnalités mentionnées dans les millions de documents figurent notamment des associés du président russe Vladimir Poutine, qui auraient détourné jusqu'à 2 milliards de dollars avec l'aide de banques et de sociétés écran, selon l'ICIJ.

«Des associés de Poutine ont falsifié des paiements, antitété des documents et obtenu de l'influence occulte auprès des médias et de l'industrie automobile russe», indique le consortium sur son site internet. Le président argentin Mauricio Macri, qui a été membre du directoire d'une société offshore enregist-

trée aux Bahamas, selon le quotidien argentin *La Nacion* membre du consortium, n'a «jamais eu de participation au capital de cette société», a assuré dimanche le gouvernement argentin, précisant que M. Macri avait seulement été «directeur occasionnel» de cette société. «Je n'ai jamais caché d'avoirs», a de son côté affirmé le Premier ministre islandais, Sigmundur David Gunnlaugsson, soupçonné d'avoir dissimulé des millions de dollars aux îles vierges britanniques.

«Les documents montrent que les banques, les cabinets d'avocats et autres acteurs opérant dans les paradis fiscaux oublient souvent leur obligation légale de vérifier que leurs clients ne sont pas impliqués dans des entreprises criminelles», affirme l'ICIJ.

«Cette fuite sera probablement le plus grand coup jamais

porté aux paradis fiscaux à cause de l'étendue des documents recueillis», estime Gérard Rylé, le directeur de l'ICIJ cité par la BBC.

«Ces révélations montrent à quel point des pratiques nocives et la criminalité sont profondément enracinées dans les places offshore», selon Gabriel Zucman, un économiste de l'université de Californie à Berkeley cité par le consortium basé à Washington.

Le monde du football, déjà ébranlé ces derniers mois par plusieurs scandales touchant les dirigeants de la Fifa, n'est pas épargné : quatre des 16 dirigeants de la Fédération internationale auraient ainsi utilisé des sociétés offshore créées par Mossack Fonseca.

Les documents du cabinet d'avocats font aussi apparaître les noms d'une vingtaine de joueurs vedettes, évoluant



Points chauds

Rejet

Par Fouzia Mahmoudi

Jean-Luc Mélenchon, phénomène à la popularité éphémère de la campagne présidentielle de 2012, s'est présenté il y a quelques semaines comme «plus écologiste» et «insoumis» que les écologistes entrés au gouvernement au même moment, ajoutant au passage que sa récente candidature à l'élection présidentielle valait «la peine que les militants écologistes s'y intéressent». L'arrivée dans le gouvernement mis en place par le Premier ministre Manuel Valls de la numéro un d'Europe Écologie-Les Verts (EELV), Emmanuelle Cosse, et des coprésidents des députés et sénateurs écologistes Barbara Pompili et Jean-Vincent Placé, «c'est un ralliement sans principe de gens qui, du coup, non seulement se discréditent personnellement – après tout, c'est leur affaire –, mais surtout qui discréditent leur propre mouvement», a accusé le président du Parti de gauche. «Je m'estime écologiste plus conséquent, plus assuré et plus insoumis que ceux-là. Par conséquent, ma proposition de candidature vaut la peine que les militants écologistes s'y intéressent. Je me sens à l'aise dans cette famille intellectuelle», a ajouté Jean-Luc Mélenchon. En ce qui concerne le nouveau ministre des Affaires étrangères Jean-Marc Ayrault, qui fut également le premier Chef de gouvernement du mandat de François Hollande, le cofondateur du Parti de gauche l'a accusé d'être «atlantiste». «C'est quelqu'un qui considère que les États-Unis d'Amérique doivent dominer le monde, c'est sous son gouvernement qu'ont été signés les principaux accords avec l'Otan», a rappelé celui qui avait créé la surprise mercredi dernier en annonçant sa candidature pour l'élection présidentielle de 2017 «hors cadre de parti». Une candidature qui s'annonce déjà compliquée alors que sa base de partisans n'a cessé de s'effriter aussitôt la présidentielle de 2012 terminée. Mais peut-être cette fois encore arrivera-t-il à séduire ceux qui rejettent l'idée d'un candidat commun pour l'ensemble de la gauche, surtout si cela devait être François Hollande. Mélenchon pourra ainsi incarner le candidat de l'opposition au sein de la gauche, celui qui ralliera tous ceux qui non seulement ne soutiennent pas le président socialiste, mais qui croient fermement que lui et son gouvernement se sont dévoyés ces dernières années. F. M.

Turquie

Arrivée du premier ferry de migrants renvoyés de Grèce

Un premier ferry chargé de migrants clandestins renvoyés de Grèce dans le cadre de l'accord controversé signé entre l'Union européenne et la Turquie est arrivé hier matin dans le port turc de Dikili (ouest), ont rapporté des journalistes de l'AFP.

Parti de l'île grecque de Lesbos, le catamaran Nezli Jale a accosté à Dikili vers 09h20 locales (06h20 GMT) avec des dizaines de passagers à bord, pour l'essentiel originaires du Pakistan et du Bangladesh.

Escortés par des policiers, les premiers migrants ont débarqué sur un des quais du port et été conduits sous des tentes du Croissant-Rouge turc.

Juste en face du quai où a accosté le navire, deux personnes ont accueilli le Nezli Jale en déployant une banderole recouverte du slogan en anglais «Stop deportation, open borders» («Arrêtez les expulsions, ouvrez les frontières»). Les deux contestataires ont été rapide-

ment expulsés de la zone par la police. Les autorités turques ont indiqué que les migrants réadmis sur leur sol devaient, une fois dûment enregistrés, être ensuite acheminés dans des camps dont elle n'a pas précisé les localisations, ni le statut.

Un autre ferry parti plus tôt hier matin de Lesbos était également en vue de Dikili, alors qu'un troisième navire chargé de migrants a également quitté l'île de Chios pour se rendre dans le port turc de Cesme, plus au sud. Plusieurs centaines de migrants devaient arriver hier dans les ports de Dikili et Cesme dans le cadre de cette première vague de réadmissions, orchestrée dans le cadre d'un plan signé entre Bruxelles et Ankara le 18 mars.

Arraché après d'intenses tractations, cet accord vise à tarir le flot de migrants qui traversent depuis un an la mer Egée entre la Turquie et la Grèce avec l'espoir d'obtenir l'asile dans l'UE.

Plus d'un million d'entre eux, dont de nombreux Syriens fuyant leur pays en guerre, sont parvenus à rejoindre les îles grecques en 2015. L'accord prévoit le retour en Turquie de tous les migrants entrés illégalement en Grèce depuis le 20 mars, soit environ 6 000 selon les calculs de l'AFP. Ce plan stipule également que pour chaque Syrien renvoyé de Grèce, un autre sera admis en UE, dans le cadre d'un plan limité à 72 000 places. Un premier groupe de 16 Syriens est arrivé hier à Hanovre, dans le nord Allemagne.

La mise en place de ce dispositif n'a pas dissuadé les migrants les plus déterminés de tenter la traversée de la mer Egée. Hier matin encore, les gardes-côtes turcs ont intercepté au large une soixantaine de migrants, pour l'essentiel des Afghans, qu'ils ont ramenés dans le port de Dikili, ont constaté des journalistes de l'AFP.



Spectacle caritatif au profit de l'association autisme Tlemcen

Meryem Benallel et Hamidou à l'affiche

■ Un spectacle caritatif sera animé ce mercredi au Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen. Ce sont les artistes Meryem Benallel, marraine de l'association autisme Tlemcen «AAT», et Hamidou qui promettent au public une soirée de haute facture. Les dons récoltés lors de cette soirée intitulée «Amel elkhir wnsah» seront offerts au centre des autistes de la ville.

Par Abia Selles

La musique andalouse est pour l'interprète de ce genre musical, Meryem Benallal, plus qu'une passion. C'est aussi un moyen de faire entrer la joie dans les familles algériennes et aider les enfants à vivre heureux. En effet, cette jeune artiste est marraine de l'association autisme Tlemcen «AAT». Afin d'apporter l'aide à cette tranche marginalisée de la société, l'association organise ce mercredi un concert caritatif au Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen. Les revenus de ce spectacle seront offerts au centre des autistes de la ville afin qu'il puisse aménager l'établissement, l'agrandir pour réceptionner plus d'enfants ainsi qu'améliorer les conditions de travail des enseignants et des enfants. Ce concert intitulé «Amel elkhir wnsah» se veut une occasion pour sensibiliser la population sur les besoins des autistes qui sont très marginalisés dans notre pays ainsi que trouver les moyens pour aider

ces enfants à mieux vivre.

Ce spectacle sera animé par des musiciens bénévoles de la ville qui seront sous la direction du fameux chef d'orchestre Djawad Kara. A l'instar de l'artiste Meryem Benallal qui anime cette soirée, le public pourra assister à l'interprétation des plus belles chansons algéroises avec la voix de Hamidou. Pour sa part, Meryem Benallal chantera des titres du patrimoine andalous ainsi que des chansons de son dernier album.

L'entrée pour ce concert sera gratuite et les dons pourront être donnés sur place. A travers ce spectacle qui sera riche de rythmes variés, les organisateurs comptent sur la bonne volonté et la générosité du public pour aider les enfants autistes de la ville. Il est à noter que Meryem Benallal est la marraine et membre de l'association «autisme Tlemcen» depuis 2013. Il s'agit d'un centre créé par la seule volonté de parents d'enfants autistes. Cet établissement assure à cette tranche de la société un suivi quotidien par



une équipe spécialisée et formée en autisme. Le centre assure aussi de la formation aux parents afin de leur permettre de gérer le quotidien et les émotions de leurs enfants et s'entraîner afin de mettre en place les moyens qui aident ces enfants à s'intégrer dans la société. L'association travaille pour

accomplir sa tâche avec professionnalisme en mettant à la disposition des enfants différents exercices pour le développement cérébrale, des séances de psychomotricité et d'orthophonie. Elle fonctionne essentiellement par des dons. Le but tracé pour l'année en cours est l'agrandissement du centre afin

qu'il puisse accueillir le maximum d'enfants autistes.

A.S.

Salle Ahmed-Bey de Constantine

La culture de la ville exposée au public

Des sonorités enchanteresses dans une «gaâda» purement constantinoise ont fait vibrer tous les sens du nombreux public de la salle Ahmed-Bey de Constantine, à l'ouverture de la semaine culturelle de Constantine, la dernière semaine dans le calendrier de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

Emouvante, magique et raffinée la «gaâda» constantinoise a fait voyager les présents dont le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, dans l'univers saisissant du malouf, des aissaoua et des fkiret, des sonorités si chères aux Constantinois.

L'artiste Abbas Righi à la voix cristalline donne le ton entamant son tableau avec la qasida «Ya bahi El Djamel» dans une ambiance conviviale, accueillante, toute empreinte de nostalgie et de poésie, nourrie par des ovations ininterrompues. Celui qu'on prénomme l'étoile montante enchaîne avec «Ayouha Saghi, Ilayka Mouchtaka» et «Ya habibi» dans un moment de pur régal.

Avec autant de sobriété qu'allégresse, le chanteur Chamseddine Djebassi, à la voix fraîche et au timbre charmeur s'est lancé dans un cocktail de malouf moderne.

Tout en fleurs et en senteurs, la formation du jeune chanteur a revisité avec autant de virtuosité que d'élégance le patrimoine musical arabo-andalou, offrant avec rigueur et justesse des notes charmeuses des instruments à cordes rassemblant mandoline, luth et violon. Zineddine Benabdallah, connu pour avoir excellé dans la musique et le chant Aissaoua, enchaîne et enflamme la

«gaâda» avec des madihs et des chansons du Diwan, plongeant l'auditoire dans une sorte de transe ponctuée de youyous.

Ouverte avec un documentaire signé Lamine Hamida, retraçant l'histoire, la culture et l'art de vivre de Constantine, et relatant une année de culture et d'échange, la semaine culturelle de l'antique Cirta se poursuivra jusqu'au 6 avril prochain.

Organisée par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), dans le cadre du programme d'animation de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», la semaine constantinoise donnera aussi lieu à des soirées animées par les

chanteurs, Adelhakim Bouaziz, Abdeldjalil Akhruf, Ahmed Benhellaf et Toufik Touati.

Des conférences sur l'histoire et le patrimoine culturel de l'antique Cirta seront présentées par des universitaires. En parallèle, des expositions multiples, relatant à travers des tableaux, l'histoire mouvementée et passionnante de Constantine sont également au menu de la manifestation organisée dans le cadre de «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

Une autre exposition mettra sous les feux des projecteurs les personnalités artistiques qui ont marqué le Constantinois.

L.B.

Décès

Le comédien Benyoucef Hattab n'est plus

LE COMÉDIEN et acteur algérien Benyoucef Hattab est décédé dimanche à l'âge de 86 ans dans une clinique privée d'Alger où il était hospitalisé dans un état comateux depuis le 29 mars, a-t-on appris auprès de l'association de cinéma «Lumières» dont il était le vice-président.

Né en 1930 à Alger, Benyoucef Hattab débute sa carrière au théâtre à la fin des années 1940 et sur les ondes de la radio où il interprète des pièces pour enfants avant de rejoindre la troupe de Mahieddine Bachtarzi, un des fondateurs du 4^e art en Algérie.

Arrêté en 1960 par les autorités françaises pour ses activités militantes, il reprendra sa carrière à l'indépendance de l'Algérie en intégrant la troupe artistique de la Sûreté nationale puis la troupe de théâtre de la Radio aux côtés de Abdelhalim Raïs, des frères Hilmi et de Farida Saboundji, entre autres.

Il s'illustre également dans plusieurs rôles au cinéma et à la télévision, notamment dans «L'épopée de Cheikh Bouamama» réalisé en 1984 par Benamar Bakhti et dans le téléfilm «Samia et son père» de Mustapaha Badie.

Engagé pour la défense et l'amélioration de la condition de l'artiste en Algérie, il a été membre de l'Union nationale des artistes professionnels créée en 1990. Benyoucef Hattab a été inhumé lundi au cimetière d'El Kettar à Alger.

F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Sirius

Jusqu'au 20 avril :

Exposition «Un con Scient» de l'artiste photographe Mizo Dar Abdellatif

Jusqu'au 14 avril :

Exposition de Anissa Berkane intitulée «Le Dikhr Pictural»

Galerie Aïcha HADDAD

Jusqu'au 09 avril :

Exposition de l'artiste peintre, «Souad Si - Abderrahmane»

Salle Ibn Khaledoun

Du 3 au 14 avril

En plus de «Batman V Superman», et après la projection de «Zootopie», c'est au tour de «Kung-fu Panda 3» d'être projeté à Alger.

Salle El Mouggar

Jusqu'au 27 avril :

Projection du long-métrage de fiction «Le patio» à raison de trois séances par jour : 14h00, 17h00 et 20h

Auditorium de la Radio algérienne Aïssa-Messaoudi

6 avril :

Le groupe trio de Gustav Lundgren se produira sur scène à Alger

Maison de la culture de Sétif

15 avril :

Projection du long métrage T»ahia Ya Didou» de Mohamed Zinet

Ecole régionale des Beaux-arts

Jusqu'au 16 avril :

Soirées et récitals poétiques

Librairie El Idjtihad (rue

Arezki Hamani, Alger)

Jusqu'au 18 avril :

Exposition-vente de peinture de Morad Foughali.

Coup-franc direct

Ne pas se précipiter

Par Mahfoud M.

Maintenant que le divorce avec le coach français Christian Gourcuff est consommé, le patron de la FAF, Raouraoua, devrait penser à le remplacer en ramenant un technicien aguerri qui pourrait prendre en main le groupe pour le tirer vers le haut. Le président de la FAF se doit de bien réfléchir avant de prendre une quelconque décision et surtout de bien peser le pour et le contre pour ne pas se tromper encore, surtout que tout le monde s'accorde à dire que Gourcuff n'était pas fait pour diriger les Verts, lui qui n'a pas eu d'expérience sur le plan des sélections nationales, sachant qu'il n'avait dirigé jusque-là que des clubs, Lorient surtout. Le premier responsable de la fédération devra bien analyser la chose, et il ne sera pas facile de porter un jugement sur un technicien sans avoir de nombreux avis sur la question. Le président de la FAF sait maintenant qu'il ne faudra pas refaire l'erreur de Gourcuff et penser à la chose maintenant que l'équipe est pratiquement qualifiée pour la phase finale de la CAN 2017 qui se déroulera au Gabon. Va-t-il pour autant ramener une grosse pointure ou se contenter d'un entraîneur tout juste moyen ? Il est clair qu'il ne peut pas se permettre de jouer avec l'avenir de la sélection et se doit de ramener un coach qui pourrait vraiment être à la hauteur. **M. M.**

Eliminatoires CAN-2017/U20 (1^{er} tour-aller)

Courte victoire de l'Algérie devant la Mauritanie

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 20 ans (U20) a remporté une courte victoire devant son homologue mauritanienne (2-1), score acquis à la mi-temps, en match aller du premier tour des qualifications pour la coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) disputé dimanche au stade Omar-Hamadi à Alger. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Hamra Abderahim (12) et Farid El-Melali (45 s.pen) pour l'Algérie, et Elid El-Hassan (25) pour la Mauritanie. Le match retour aura lieu le 22 avril prochain à Nouakchott.

JO-2016 /Tournoi «Afrique-Océanie» (lutte libre)

Les Algériens éliminés dès les premiers tours

LES SIX ALGÉRIENS engagés dans les épreuves de la lutte libre ont été éliminés dès les premiers tours, dimanche, pour le compte de la troisième et dernière journée du Tournoi préolympique «Afrique-Océanie», organisé du 1^{er} au 3 avril à la Coupole du Complexe Mohamed-Boudiaf (Alger). Pour cette dernière journée de compétition, la lutte libre algérienne n'a pas été à la hauteur des moyens mis par la Fédération algérienne des luttes associées (FALA) pour une meilleure préparation des athlètes, selon les techniciens présents à la Coupole. «Parmi les six athlètes engagés, deux seulement ont fait la préparation avec la sélection en Bulgarie et à Téhéran, les autres se sont blessés au dernier championnat d'Afrique d'Alexandrie en Egypte et ont été remplacés par des lutteurs ayant moins d'expérience», a tenté d'expliquer Aoun Fayçal, entraîneur-adjoint de la lutte libre. Seule chance de qualification aux JO-2016, Abdelhak Kherbache (57 kg) a remporté son premier combat des huitièmes de finale face à l'Australien Aaron Tomas (12-1), avant de perdre son deuxième duel face au Marocain Chakir Ansari (7-1), comptant pour les quarts de finale. Engagés directement au stade des quarts de finale, les lutteurs algériens Iftene Zoheir (65 kg), Mohamed Boudraa (74 kg), Abderrahmane Benacha (86 kg), Lounes Bouzid (97 kg) et Mohamed Bendjilali (125 kg) ont tous été éliminés.

Egypte, Nigeria et Sénégal, représentants africains de la lutte libre à Rio

«La lutte nigérienne a beaucoup progressé notamment en lutte libre et féminine. Nous avons deux qualifiés aux JO-2016 en lutte libre, ce qui dénote du travail réalisé durant les trois dernières années pour atteindre cet objectif», a déclaré à l'APS Victor Kodja, entraîneur de la sélection nigérienne de la lutte libre. Le Nigeria a placé les lutteurs Amas Daniel (65 kg) et Soso Tamaru (97 kg) en finales, prévues à partir de 18h00.

Ils sont d'ores et déjà qualifiés aux JO-2016. De leur côté, les Egyptiens sont présents avec trois lutteurs en finale. Il s'agit de Mohamed Ali Zaghloul (86 kg), Hamdy Amine Mostafa (97 kg) et Abdelmotaleb Kamel (125 kg). Le Sénégal a également assuré deux places qualificatives aux JO-2016 grâce à la prestation des lutteurs Adama Diatta (57 kg) et Thiaka Faye (125 kg) qui animeront les finales face, respectivement, au Marocain Chakir Ansari et l'Egyptien Abdelmotaleb Kamel.

Deux-cent-quarante-quatre (244) lutteurs (messieurs et dames) représentant 22 pays prennent part au tournoi «Afrique-Océanie», qualificatif aux Jeux Olympiques-2106. La sélection algérienne de lutte était présente avec un total de 17 athlètes (5 en lutte gréco-romaine, 6 en lutte libre et 6 en lutte féminine). Quatorze pays africains sont présents : Algérie (pays organisateur), Tunisie, Maroc, Egypte, Nigeria, Guinée-Bissau, Namibie, Sénégal, Congo, Tchad, Cameroun, Madagascar, Maurice et Sierra Leone. Quant aux représentants de l'Océanie, ils sont au nombre de huit : Australie, Nouvelle-Zélande, Samoa, Etats de Micronésie, Guam, Nauru, Iles Marshall et Palaos.

JS Kabylie Malo et Diawara seront sanctionnés

■ Les deux joueurs burkinabé de la JS Kabylie, Malo et Diawara, seront sanctionnés par la direction qui ne badine pas avec la discipline et compte leur faire payer le retard pris pour revenir en Algérie après avoir joué un match avec leur sélection nationale.

Hannachi veut que les deux Burkinabé servent d'exemple



Par Mahfoud M.

En effet, les dirigeants des Canaris n'ont pas digéré le fait que ces deux éléments soient rentrés en retard et n'ont pu de ce fait disputé le dernier match de Ligue 1 Mobilis qui les a opposés à l'USM El Harrach et où elle avait réussi à remporter les trois points du succès. Le président, Moh Chérif Hannachi, a instruit ses proches collaborateurs de les faire passer en conseil de discipline même s'il a demandé de leur faire payer ce retard en leur infligeant une

sanction qui consisterait en une grosse ponction sur salaire, surtout que ce n'est pas la première fois qu'ils se comportent de la sorte et se rendent coupables d'un tel écart. C'est justement parce qu'ils n'ont pas été sanctionnés auparavant qu'ils refont le coup et reviennent en retard à chaque fois. Par ailleurs, la formation kabyle se prépare avec sérieux pour le prochain match de championnat face à la formation du Nasria qu'elle souhaite vivement gagner pour se rapprocher d'une place honorable, surtout que l'équipe se porte mieux

depuis l'arrivée à la tête du staff technique de l'entraîneur Kamel Mouassa. Les dirigeants pensent qu'il est possible de terminer sur le podium et de faire mieux que la saison passée, sachant que les joueurs sont déterminés à aller de l'avant et réussir un bien meilleur parcours que lors des dernières journées où les Canaris avaient trouvé de nombreuses difficultés et ont perdu de nombreux points, que ce soit à domicile ou à l'extérieur de leurs bases.

M. M.

Natation/Championnat national militaire inter-écoles Dix équipes en compétition à Rouiba

Le Championnat national militaire inter-écoles de natation a débuté dimanche à la piscine de l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur Badji-Mokhtar (Rouiba, 1^{er} Région militaire), en présence de 10 équipes (messieurs/dames), qui

seront en compétition dans différentes épreuves jusqu'à lundi. Il s'agit de l'Académie militaire interarmes de Cherchell (1^{er} RM), l'Ecole supérieure de la défense aérienne du territoire (1^{er} RM), l'Ecole supérieure navale (1^{er} RM), l'Ecole supérieure des équipements (1^{er} RM), l'Ecole supérieure de l'aviation (2^{er} RM), l'Ecole d'application des forces spéciales (4^{er} RM), l'Ecole d'application des troupes de la marine (5^{er} RM), l'Ecole des techniques d'intendance (1^{er} RM), l'Ecole supérieure des sous-officiers de la marine (2^{er} RM), et l'hôte de cette compétition, l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur (1^{er} RM). Dans son

allocution d'ouverture, le directeur général de l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur, le colonel Chérif Adnane, a insisté sur l'importance de la «concurrence loyale» entre les athlètes, affirmant que «la pratique du sport» pour les militaires «représente une bonne préparation au combat». La compétition a débuté par les éliminatoires du 50m (obstacles), en individuel pour les messieurs et dont les finales sont programmées dimanche également. L'épreuve du relais 4x100m (nage libre/messieurs) est prévue lundi, en même temps que le 50m (nage libre/dames), ainsi que le relais 4x50m (nage libre/dames).

Belgique

Henni intéresse Anderlecht

L'ATTAQUANT international algérien du KV Malines, Sofiane Henni, intéresse plusieurs clubs huppés du championnat belge dont Anderlecht en vue d'un recrutement à l'ouverture du mercato estival des transferts, a rapporté la presse locale. «Auteur de 15 buts et 8 passes décisives avec le KV Malines cette saison, Sofiane Henni n'a pas laissé les recruteurs indifférents. Anderlecht, La Gantoise et le Standard de Liège comptent parmi les clubs les plus intéressés par ses services», a indiqué le journal «La Dernière Heure». «Anderlecht serait même prêt à déboursier un million d'euros pour racheter la dernière année du contrat qui lie ce joueur au KV Malines», selon la même source. Henni (25 ans) a reçu sa première convocation en équipe nationale pour affronter l'Ethiopie, les 25 et 29 mars derniers, respectivement pour le compte des 3^e et 4^e journées des qualifications à la CAN-2017. Le néo-international algérien a été appelé à la rescousse pour remplacer l'attaquant du Dinamo Zagreb, Hilal Soudani, blessé, mais n'a pas été incorporé en jeu ni au match aller (7-1) à Blida, ni au retour (3-3) à Addis-Abéba.

CAN-2016 (qualifications/dames) 2^e et dernier tour aller Algérie-Kenya le 8 avril à Bologhine

LE MATCH Algérie-Kenya comptant pour le 2^e et dernier tour (aller) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2016 de football (dames) se jouera le vendredi 8 avril au stade Omar-Hamadi (17h00), a annoncé dimanche la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. La seconde manche, quant à elle, se jouera le mardi 12 avril au Kasarani Stadium de Nairobi (15h00 locales, 13h00 algériennes). En vue de cette double confrontation, le sélectionneur national Azzedine Chih a fait appel à 23 joueuses pour un stage prévu du 4 au 13 avril. L'Algérie s'est qualifiée pour le dernier tour aux dépens de l'Ethiopie (aller 1-0, retour 1-1). La phase finale de la CAN-2016 se déroulera au Cameroun du 19 novembre au 3 décembre prochains.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Révélation «Panama papers»
sur Royal Arrival Corp

La réaction de la Compagnie-conseil de Bouchouareb



NBAD Genève n'a, de ce fait, pas été concrétisée». La société «avait pour objet de reprendre et gérer des biens patrimoniaux existants avant l'entrée en fonction de Monsieur Bouchouareb», selon le message signé par le fondé de pouvoir de la Royal Arrival Corp, M. Guy Feite. La société «n'a donc jamais été active dans aucun pays puisqu'elle n'a pas eu le moindre fonctionnement» et la société «n'a eu aucun compte à la NBAD puisque les formalités d'ouverture ont été annulées», soutient encore la CEC, établie au Luxembourg. Le quotidien français Le Monde, largement repris par les médias algériens, a révélé dans son édition de lundi, que M. Bouchouareb «a détenu une société établie au Panama, Royal Arrival Corp. Elle a été créée en avril 2015 à travers les services de la société de domiciliation d'entreprises offshore Mossack Fonseca». Selon le quotidien français, «dans un courriel adressé le 6 avril 2015 au bureau luxembourgeois de Mossack Fonseca, le Français Guy Feite, fondé de pouvoir de Royal Arrival Corp, confirmait que le bénéficiaire effectif de la société était bien le ministre en fonctions depuis avril 2014, et tentait de rassurer quant à cette «personnalité politiquement exposée». Il a précisé que la raison d'être de Royal Arrival Corp est «la gestion d'un portefeuille de valeurs immobilières d'un montant de 700.000 euros, détenue actuellement à titre personnel».

R N/APS

Institut du monde arabe

La bande dessinée algérienne à l'honneur

UNE EXPOSITION dédiée à la bande dessinée algérienne et au dessin de presse se tiendra du 6 au 17 avril à l'Institut du monde arabe (Ima) à Paris, a-t-on appris auprès du comité d'organisation du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda).

Organisée par le commissariat du Fibda en collaboration avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) l'exposition devra rassembler les œuvres des bédéistes algériens les plus en vue de ces 50 dernières années.

Les planches de dessinateurs comme Slim, Aider, Haroun ou encore Gips, Dilem et Le hic seront exposées aux côtés d'albums du 9^e art, à l'exemple du mythique «M'qidech» ou encore le journal satirique «El Manchar».

La bibliothèque de l'Ima ouvri-

ra ses portes aux dessinateurs Gyps, Le hic, l'Andalou et Dahmani qui iront à la rencontre du public.

Trois jeunes auteurs de manga algériens présenteront également leurs œuvres au public de l'Ima, parmi eux Nora Belhadef (auteur de «Lemri»), Senda Aboua (illustratrice) et Riadh Aït Hammou. Un café littéraire sera également dédiée au nouvel album de BD, paru en France, «Un maillot pour l'Algérie» du dessinateur Javi Rey, sur un scénario de Bertrand Galic et H. Kris. L'album relate l'histoire des douze footballeurs algériens qui quittèrent clandestinement leurs clubs français en 1958 pour rejoindre le Front de libération nationale et créer, en pleine guerre pour l'indépendance, la célèbre équipe du FLN.

Hafsa D.

la chute du prix du pétrole affecte l'économie algérienne



Loumis

Djalou@hotmail.com

Naâma

Saisie de plus de 10 quintaux de kif traité à El-Biodh

■ Une embuscade a été tendue dimanche par les gendarmes et a permis l'interception d'un camion transportant des fruits et légumes et la découverte de 40 sacs de drogue soigneusement dissimulés sous sa cargaison.

Par Kamel L.

Une quantité de 10,6 quintaux de kif traité a été saisie et deux narcotrafiquants arrêtés par les éléments de la Gendarmerie nationale sur le territoire de la commune d'El-Biodh, a-t-on appris hier du groupement de wilaya de Naâma de ce corps sécuritaire.

Agissant sur informations concernant un acheminement de drogue par la route de

Bouguerne, reliant les wilayas de Naâma et Sidi Bel-Abbès, via la commune d'El-Biodh, une embuscade a été tendue dimanche par les gendarmes et a permis l'interception d'un camion transportant des fruits et légumes et la découverte de 40 sacs de drogue soigneusement dissimulés sous sa cargaison, a-t-on précisé.

Les investigations déclenchées suite à cette opération ont donné lieu à l'arrestation de deux individus originaires de la wilaya

de Tiaret, selon la même source qui signale la poursuite des recherches pour appréhender les autres personnes impliquées dans ce trafic et leur présentation à la justice.

K. L./APS

Opération menée par les forces de l'ANP à El-Oued Un quatrième terroriste abattu

UN QUATRIÈME terroriste a été abattu, hier après-midi, dans l'opération, toujours en cours, menée dans la zone de Bir El-Kasira à El Oued par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans la poursuite de l'opération menée par un détachement de l'ANP au niveau de la localité de Bir-El Kasira à El Oued (4^e Région militaire), un quatrième terroriste a été abattu au début de cet après-midi du 4 avril 2016», note la même source.

«Cette opération, qui est toujours en cours, a permis de récupérer jusqu'à présent quatre pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, trois grenades, six chargeurs de munitions et 250 balles», ajoute le communiqué.

Maya T.

Air Algérie

Reprise des vols Alger-Bruxelles à partir de demain

LA COMPAGNIE aérienne Air Algérie a annoncé hier dans un communiqué la reprise, à partir de demain, de ses vols Alger-Bruxelles-Alger, après avoir été suspendus suite aux attentats de l'aéroport de Bruxelles.

Dans ce cadre, la compagnie nationale demande aux passagers voyageant au départ de l'aéroport de Bruxelles de «se présenter à l'enregistrement au plus tard trois heures avant l'embarquement pour des raisons logistiques relatives aux mesures sécuritaires mises en place par les autorités locales», précise le communiqué. L'aéroport de

Bruxelles a rouvert partiellement dimanche après douze de fermeture. Quant à la reprise des vols vers Bruxelles au départ de l'aéroport d'Oran Ahmed-Ben-Bella, Air Algérie indique qu'elle n'est pas encore programmée.

«Air Algérie informera ses passagers dès la reprise de l'ensemble de ses vols vers l'aéroport de Bruxelles», ajoute la même source.

Air Algérie avait suspendu ses vols vers Bruxelles le 22 mars dernier suite aux attentats ayant ciblé l'aéroport international de Bruxelles-Zaventem.

R. C.